

SAINT-HONORÉ

INFOS



Tournage à la Chaud



Les garages communaux de La Chaud joueront les stars dans une future série télévisée, disponible sur une célèbre plateforme...

Le frelon asiatique



Au fil des années, cet insecte prédateur devient un véritable danger écologique pour les apiculteurs et les écosystèmes naturels

Le mot du maire

Après 12 années d'absence de vœux, j'ai souhaité cette année remettre sur pied cette cérémonie. Mon intention était de vous retracer la vie de la commune, de vous informer sur nos activités et de tisser des liens si importants pour moi et l'ensemble du conseil Municipal. Vous avez été nombreux à vous déplacer et je tiens à vous remercier pour votre présence.

Vous êtes tous au courant de l'important incendie qui s'est déclaré dans la soirée du jeudi 10 février dans les locaux de l'entreprise Atticora, aux portes de notre commune. Vous lirez dans ce bulletin un article sur le ramassage des déchets sur les terres. Je remercie ici tous ceux (acteurs locaux, agriculteurs, bénévoles) qui se sont mobilisés lors de ces 2 journées de nettoyage.

Après une sécheresse catastrophique pour l'agriculture en 2022, la nouvelle année qui commence se voit déjà pénalisée par un manque flagrant de neige dans les stations de sports d'hiver et sur nos montagnes ; il va en résulter un déficit en eau dont nous devons tenir compte dans notre vie quotidienne.

Pour continuer sur le sujet de l'eau, la commune poursuit la construction d'un nouveau réservoir aux Alemans afin de pallier les difficultés du réseau. Le projet avait pris un peu de retard en raison d'une étude du sol, mais le nouveau réservoir sera opérationnel fin septembre 2023.

Toujours à propos de l'eau, je vous informe qu'au 1er janvier 2026, la compétence Eau et Assainissement sera obligatoirement reprise par la Communauté de Communes. C'est un choix que je ne cautionne pas du tout, car cette prise de compétence va entraîner une augmentation importante du tarif de l'eau.

Une nouvelle entreprise va s'installer sur l'Espace Évolutif ; il s'agit de l'entreprise DONATI. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Quant au sondage sur l'aménagement de l'espace de l'ancienne mairie, vous avez été une trentaine à nous transmettre vos attentes. Les enveloppes ont été ouvertes lors d'une réunion de travail et il en ressort un souhait de voir ce lieu devenir un espace vert avec des bancs, de renforcer la sécurité du carrefour et d'y mettre un abribus.

C'est dans cette optique, définie par vous, qu'un bureau d'études va être sollicité pour instruire le projet, avec le concours du département.

Pour 2023, outre la construction du nouveau réservoir, nous concentrons nos efforts sur :

- La réfection et l'entretien des chemins ruraux, qui vont être facilités avec l'acquisition d'une nouvelle épareuse,
- La sécurisation des passages piétons et notamment sur les passages fréquentés par les enfants, avec des panneaux dans les hameaux,
- La construction du chalet d'alpage au lac Charlet.
- La réduction des consommations énergétiques sur tous les bâtiments communaux. Une étude est en cours.

Notre agent du service technique, Denis Esgueba, est à la retraite depuis le 1er avril. Je vous informe que, dans un souci d'économie budgétaire, il ne sera pas remplacé. J'ai procédé à une réorganisation des tâches de façon à ne pas diminuer le service aux habitants et je garde toujours cette volonté de prendre des stagiaires pour leur faciliter leur imprégnation dans le monde du travail. De même, des emplois jeunes seront proposés pour les deux mois d'été.

Et maintenant, je vous souhaite à toutes et à tous, un excellent printemps.

Jean-Pierre CURT

Sommaire



Le mot du maire	page 2
Sommaire	3
Le spectacle des écoles du 9 décembre	4
Sortie ski de fond	5
Tournage série télévisée à La Chaud	6
Les événements à la salle des fêtes	7
Le nettoyage des champs suite incendie Atticora	9
Le hameau de Fugières	10
Vincent Galloy, artisan Boulanger	17
Association : le Comité des fêtes	18
Association : le Manège à Lire	19
Association : le Sou des Ecoles	20
Association : la Diane du Tabor	21
Association : le Dynamic Club	22
La recette	23
La menace du frelon asiatique	24
Quoi de neuf ?	25
En bref	27
Les annonceurs	28

Mairie de Saint-Honoré - Fugières - 6 Rue des Douves - 38350 SAINT-HONORÉ
Tél. 04 76 81 08 36 - Fax 04 76 30 99 36 **En cas d'urgence : 06 75 62 54 78**

Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi et jeudi 8h30 – 12h00
Mardi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h15, Vendredi 13h30 - 18h00

Courriel : mairie.saint.honore@wanadoo.fr site web: <http://www.saint-honore-mairie.fr>
Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Honoré-104228174723650>

Saint-Honoré Infos - Tirage 450 exemplaires - Responsable de la rédaction : Jean-Pierre Curt
Elaboration et rédaction par les membres de la commission Communication:
Christina Beijbom, Christine Caffin, Eric Corminier, Monique Desmoulins, Anne-Marie Fauvel.

Crédits photos: Michel Guillot, Compagnie Athable, NayaTi photo, Associations et Commune de Saint-Honoré, droits réservés.

Imprimeur : Subliminalpes

Spectacle de Noël des écoles



Les fêtes de fin d'année sont déjà bien loin mais comment ne pas parler du spectacle des écoles qui a eu lieu le 9 décembre à la salle des fêtes Charles Poncet ?

C'est avec joie et excitation que les élèves des trois classes de l'école élémentaire du Tabor et les deux classes de l'école maternelle des Chamois ont proposé un concert de Noël sous la direction d'Angeline MERE. Entre chants et petites chorégraphies, les enfants ont su impressionner leur auditoire. Beaucoup d'émotion dans le public et un spectacle digne des plus grands avec une belle implication de chaque enfant.



Ils ont fait salle comble avec près de 200 personnes présentes.... parents, grand-parents, frères et sœurs... tous ont pu partager ce grand moment.



Spectacle des écoles (suite)



À la fin du spectacle, crêpes et apéritifs étaient proposés pour faire durer ce moment chaleureux et aussi récupérer des fonds. Tous les profits des ventes sont destinés au financement de la classe verte qui aura lieu sur 2 jours, le 16 et 17 mai 2023 à Ancelle (2 jours et une nuit) pour l'ensemble du groupe scolaire. Ceci afin de réduire la participation financière de chaque famille afin que cela ne soit pas un frein à la participation des enfants.

Cette soirée fut un réel succès à tout point de vue.

Sortie ski de fond



Les élèves de l'école élémentaire du Tabor ont pu se rendre 3 journées sur le mois de février à l'Alpe du Grand Serre.

Accompagnés par des parents accompagnateurs agréés et de leur instituteurs, ils ont pu chausser les skis de fond et profiter du soleil et de la neige.

Tournage à La Chaud



Il y a de cela quelques semaines (les 6 et 7 février), le site de La Chaud s'est transformé en plateau de cinéma. Le garage communal a vu sa façade ravalée en bleu avec un lettrage le propulsant comme bâtiment de la gendarmerie nationale ; la neige s'était invitée la veille du tournage, imprégnant l'atmosphère de mystère, de blancheur oppressante et de froid.

Mais cela n'a pas découragé les reporters de la Commission Communication de faire le déplacement et glaner des infos. Le site regorgeait d'acteurs, d'opérateurs, de caméramen, d'électriciens, de metteurs en scène, avec une régisseuse chargée d'organiser, de nourrir et de réchauffer tout ce beau monde. Une belle effervescence à observer...

Mais autant le dire tout de suite : encadrés par la régisseuse, le champ d'action et d'investigation était réduit. Peu de choses ont filtré, juste qu'il s'agissait d'un thriller qui comportera une scène de 6 minutes tournée à La Chaud. Donc, vous n'aurez pas de photos alléchantes d'une star de cinéma... à peine pouvait-on entrevoir de loin un bout de cuisse d'une jeune actrice sortant d'une Dauphine.

Bref ! L'équipe est rentrée bredouille ! Avec l'interdiction de dévoiler la moindre chose vue ou entendue. Que de frustration !

Le lendemain, l'équipe de tournage changeait de lieu et de décor pour aller à Saint-Nizier du Moucherotte, dans le Vercors. Et, surprise, le Dauphine Libéré avait été convié pour couvrir l'événement et divulguait le lendemain toutes les informations qui devaient rester, bien sûr, strictement confidentielles !

Le voile est levé et dans les lignes qui suivent, nous nous autorisons à vous en dire un peu plus (seulement une partie) : il s'agira d'un thriller, réalisé par une célèbre plateforme dont le nom commence par Net et finit par Flix ; le mot « crime » figure dans le titre, avec la présence d'un acteur bien connu dont nous ne vous livrons que les consonnes du nom : un certain Kd Mrd...

Maintenant, notre sens de la discrétion ne nous permet pas de vous en dire plus...



Evénements à la salle des fêtes

Pour des raisons d'économie d'énergie, la salle des fêtes a été fermée quelques semaines cet hiver. Elle sera ré-ouverte le 6 mai et nous vous faisons part de quelques événements qui y ont lieu ou qui vont y avoir lieu prochainement :

1 – La cérémonie des vœux

De nombreux habitants ont répondu présent pour le retour de cette cérémonie ! Un moment de convivialité et d'échange que nous avons beaucoup apprécié !



2 – Spectacle par la compagnie « Les petits pas dans les grands »

Dans l'après-midi du dimanche 23 janvier, le Studio de Danse de la Mure « **Les Petits Pas dans les Grands** », dirigé par Cathy Pastor, a présenté un spectacle tout à fait insolite, avec la participation de l'école de Musique de la Mure. La première partie du programme de danse a été assurée par des élèves de collège (11-14 ans), la seconde partie par des élèves de lycée (15-18 ans). Des chants et des accompagnements au piano et au violoncelle par les élèves de l'école de Musique sont venus compléter le côté artistique du moment.

La scène était à même le sol, délimitée par un cercle d'environ 6 mètres de diamètre, et à l'intérieur duquel les danseurs s'exprimaient. Assis autour de ce cercle, les cinquante danseurs attendaient leur tour et encourageaient ceux qui passaient sur scène.

Au final, le résultat fut éblouissant : du rythme, de la créativité, des gestes quotidiens sublimés, beaucoup de grâce et de complicité entre les danseurs. Les très nombreux spectateurs ont applaudi à tout rompre les interprètes pour leur avoir offert un moment artistique de haute qualité et très émouvant.



Événements à la salle des fêtes (suite)

3 – L'assemblée Générale du Crédit Agricole

L'assemblée générale du Crédit Agricole a eu lieu dans la soirée du 17 mars 2023, réunissant plus d'une centaine de personnes.

À cette occasion, le directeur du crédit Agricole de la Mure a annoncé qu'une subvention de 3 000 € était attribuée à la commune pour la réfection de la chapelle Marie-Madeleine de Tors. Le maire et le Conseil Municipal le remercient pour ce geste généreux.

4 – L'assemblée générale du CARM (Collectif d'Accueil des Réfugiés en Matheysine)

Elle a eu lieu le mercredi 5 avril à 19 heures.

5 – Journée commune propre, samedi 29 avril 2023

Organisée par la Commission Agriculture et Environnement.
Rendez-vous à 8h30 sur le parking de la salle des fêtes pour un café et des croissants afin d'être d'attaque pour le ramassage des déchets sur la commune.
Le repas de midi est offert par la commune.

6 - Théâtre par la compagnie ATHABLE le samedi 29 Avril à 20 heures

La compagnie ATHABLE est une troupe de théâtre (7 comédiens amateurs et une pianiste) et vous propose son nouveau spectacle : « **L'hôtel des deux mondes** », une pièce de Éric-Emmanuel Schmitt.

Personne ne sait comment il s'est retrouvé à l'Hôtel des deux mondes. Ni quand il en repartira. Ni vers quelle destination. Dans ce lieu mystérieux, tout peut arriver...
Des personnages s'interrogent, se disputent, se moquent, s'attendrissent, voire s'aiment.

Entre rêve et réalité, une tragi-comédie philosophique dans laquelle, Eric-Emmanuel Schmitt, poursuit sa recherche éperdue du sens de la vie. « *La vie est un cadeau, qui est fait à chacun... et, ni châtement, ni récompense, la mort reste un mystère* ».

Un spectacle qui pose le mystère comme raison même d'espérer.

Agréablement accompagné au piano, et parsemé de chants, tel un hymne à la vie.

Une buvette sera proposée par l'association du Dynamic Club.

Réservation conseillée
au 06 13 39 70 31.

Libre participation aux frais.



Opération nettoyage suite incendie Atticora



Après le dramatique incendie survenu le 9 février 2023 dans les locaux d'Atticora, des résidus de l'incendie (débris polluants) se sont déposés sur une partie des communes de Saint-Honoré, La Mure, Sousville et Ponsonnas.

Il était impensable de laisser les choses en l'état et c'est un bel élan de solidarité qui s'est mis en place avec l'organisation de deux journées de nettoyage les 20 et 21 février 2023.

230 personnes se sont mobilisées sur 2 jours. Elles ont été accueillies le matin avec croissants et cafés, offerts par la commune de Saint-Honoré. Puis le midi, les bénévoles ont pu se restaurer grâce au repas offert par la Communauté de Communes. La commune de La Mure a quant à elle offert les boissons et mis à disposition un fourgon pour le ramassage.

Le Département a fourni les sacs poubelles, les pinces et les gants. Les bénévoles ont pu ainsi ramasser environ 15 m³ de déchets de type polyuréthane, cellules photovoltaïques, ou bien encore des fibres de verre. Ce sont ainsi plus de 254 hectares qui ont été nettoyés.

Tout ceci n'aurait pas pu avoir lieu sans la mobilisation et l'appui du Département, de la Communauté de communes de la Matheysine, des élus, des chantiers d'insertion CISI et CAFES, d'Atticora, de la gendarmerie et de tous les bénévoles.



Le hameau de Fugières



Avant toute chose, nous adressons un grand merci à Mesdames Guillot Claude, Guillot Annie, Sigaud Paulette, Rebreyend Denise, et messieurs Michon Robert, Guillot Michel, Savin Guy pour nous avoir livré leurs souvenirs lors de ces dernières semaines. Nous avons récolté tant et tant d'histoires, de moments de vie, d'anecdotes, qu'il nous est impossible de tout restituer ici. Toutes nos excuses pour ce qui a été laissé de côté...

Désigné malicieusement « **La Capitale** » par quelques coquins habitant les hameaux voisins, Fugières occupe effectivement une place centrale dans la commune. Il en est ainsi, non seulement de par sa situation géographique, mais aussi en raison de la présence des bâtiments publics propres à chaque commune, la mairie et l'école.

Avec la démolition récente de l'ancienne mairie, c'est une partie de leur enfance et de leur jeunesse qui s'est évanouie. Mais les souvenirs sont encore là, celle d'une école d'autrefois, avec ses élèves et ses instituteurs, et ses règles d'antan « *on était tous dans la même classe, avec la même institutrice, de 5 ans au certificat d'études à 14 ans... c'était un vrai diplôme, on montrait nos mains à l'institutrice pour voir si elles étaient propres, il fallait dire bonjour aux gens, faire les choses comme il faut. Les élèves 2 par 2 balayaient la classe et s'occupaient du poêle l'hiver.* »

On peut s'étonner de l'absence d'un lieu de culte à Fugières, comme une église ou une chapelle. Il y a pourtant bien eu une chapelle, qui a été convertie au siècle dernier en four banal (juste à côté de la mairie). Cet état de fait est le fruit de la rivalité entre les hameaux... À une certaine époque, le conseil municipal s'était engagé à construire une église à Fugières. La chapelle fut rénovée en four ; mais quand il a fallu voter le budget pour la construction de l'église, il semblerait que les élus de Tors, plus nombreux que ceux de Fugières, se seraient prononcés contre... Adieu le projet d'une église, la démocratie en avait ainsi décidé...

« *L'église aurait dû se faire là, au pré du Signet, la décision avait été prise, mais y'a toujours eu des querelles entre Tors et Fugières et à une voix près, ça ne s'est pas fait* ». (le champ était pourtant donné et les plans de l'église étaient faits)

Les principaux changements repérés par nos anciens portent sur deux points : le hameau a perdu son caractère rural « *c'était un village très rural, c'est fini* », et d'autre part, la vie quotidienne était totalement différente « *la vie d'avant, c'était pas la vie de maintenant* ».

Le hameau de Fugières (suite)

Les maisons étaient des fermes, plus ou moins grandes, et c'est autour des bêtes et du travail de la terre que s'organisait la vie. *« tout le monde avaient des vaches », « c'était à la fois pour vivre et pour vendre »*. Les produits de la ferme suffisaient à nourrir toute la famille, le surplus était vendu au marché de la Mure,.. *« maman faisait le beurre, elle se faisait un peu de sous en vendant le beurre et le lard »*. Pécule qui permettait d'acheter les produits manquants comme l'huile, le café, le vinaigre. Chaque maison avait *« son pourciou », « on disait, dans le cochon, tout est bon, on lavait les boyaux au ruisseau »*.



Pendant l'été, les paysans trouvaient de la main d'oeuvre pour les aider aux champs *« notre papa avait un commis qui venait d'ailleurs pour aider à la ferme... c'étaient souvent les durs qui crachaient sur l'école »*. Mais c'était aussi l'occasion de rencontres insolites *« en 56, on a eu un commis qui venait de Hongrie parce que les jeunes hongrois fuyaient les chars soviétiques qui avaient envahi leur pays, ils étaient arrivés avec leur professeur », « quand le père Sigaud allait acheter ses fers, il rencontrait des familles pauvres et les enfants faisaient le vacher pendant 2 mois », « y'avait aussi des enfants des bourgeois de Grenoble que les parents envoyaient pour qu'ils prennent l'air »*.

Puis il y eut le ramassage du lait qui s'est organisé pour aller à la fromagerie de Villard Saint-Christophe *« y'avait 19 producteurs de lait, ; à la fin des années 40, y'avait la bascule chez les tantes célibataires ; elle était scellée au carrelage, les gens pesaient le lait, c'était noté dans le carnet sur la table, la grand-mère marquait les kgs »*.

« La vie d'avant, c'était pas la vie de maintenant ».

Nos anciens insistent tout particulièrement sur les très nombreuses rencontres entre les habitants. **Les « veillées »** constituaient des moments charnières où la famille, les voisins, les amis se retrouvaient pour jouer aux cartes, échanger, blaguer *« maintenant, c'est chacun chez soi, Avant la télé, on allait veiller les uns chez les autres, on tricotait, on jouait à la coinche, et ça tous les soirs et en partant on disait, tiens demain, tu viens chez moi après le repas, et on restait jusqu'à 11 heures-minuit », « on s'amusait gentiment avec pas grand-chose »*.

Le 1er janvier voyait sa première fête : celle de tous les jeunes qui allaient avoir 20 ans dans l'année : *« c'était comme ça, la fête avec tambours et drapeaux... les conscrits amenaient un bouquet de fleurs à leurs conscrites... on buvait un coup dans toutes les maisons et après c'était dans le journal »*.

Le hameau de Fugières (suite)



Ensuite venait **la Saint-Antoine**, le dernier dimanche de janvier. Des prieurs allaient inviter les gens les semaines précédentes pour assister à la fête « *on commençait le tour des maisons en novembre, à l'époque, on ne mettait pas de papiers dans les boîtes aux lettres* ». Réservée initialement aux hommes, elle est devenue mixte grâce à la ténacité des femmes « *autrefois, les hommes allaient à la messe et après faisaient la bringue entre eux l'après-midi et le soir. Mais vers les années 60, les nouvelles mariées ont voulu participer, elles ne voulaient plus rester à la maison avec la belle-mère* ».

« *Notre père Martial, né en 1903, se souvenait il y a 100 ans avoir entendu les pénitents blancs frapper avec leur missel dans l'église de Saint-Honoré aux tribunes.* »



Le 2 février, **le Mardi-gras**, appelé ici « **les barbouères** » était une fête attendue par les enfants qui se déguisaient et passaient de maison en maison récolter quelques douceurs.

« *Les enfants se grimaient, faisaient le tour du village... on s'habillait, on mettait des masques... on portait un panier et les gens nous donnaient des œufs, des pots de confitures...* »

Après le mardi gras, le mercredi des Cendres, jour de pénitence ouvrait le début du **Carême** (40 jours avant Pâques), avec quelques restrictions sur la consommation de viande.

Les Pâques réunissaient toute la commune à l'église. La période d'abstinence était terminée, les hommes et les femmes se paraient de leurs plus beaux atours pour aller à la messe, et ensuite les tables se garnissaient de mets traditionnels et copieux. « *les hommes dans la nef, les femmes aux tribunes ... ils étaient beaux, costume cravate 1 fois par an ... je riais à l'église parce qu'on avait un cousin Roger M qui avait un tic et qui se grattait le derrière .. Les familles mangeaient l'agneau et les hommes allaient au café chez Correia* ».

Le hameau de Fugières (suite)

À la **Fête-Dieu**, les enfants de chœur faisaient une procession en jetant des pétales de fleurs des champs accumulées dans leurs paniers.



L'arrivée de l'été, **fin juin**, fournissait le prétexte à une belle fête « **La bord de lune** », dans un champ où les feux de joie, les danses animaient la journée et où les rapprochements entre filles et garçons étaient quasi autorisés « *la dernière s'est faite dans le champ de l'Irène Grisolet, on faisait un énorme tas de fagots, on y mettait le feu et on dansait autour... c'était le seul jour où les parents laissaient sortir les filles... on pouvait leur toucher la mai ... en ce temps-là, on n'embrassait pas les filles* ».

Le jour de la Sainte-Anne, le 26 juillet, les habitants allaient jusqu'à Cholonge ou passaient par le col du Pérolier pour monter ensuite à la Chapelle Sainte-Anne de la Morte pour demander la pluie et passer la journée ensemble « *on se rencontrait, les paysans se retrouvaient pour manger sur l'herbe* ».

La période des Vogues se déroulait de mai à septembre, et chaque hameau fêtait son saint patron. **La vogue de Fugières** avait lieu le 8 septembre, le jour de la nativité de la Vierge. « *on recevait la famille, les tatas d'un côté, les hommes de l'autre, on dansait* ». Ces réjouissances amicales et familiales, autour d'un repas très copieux sont devenues avec le temps des fêtes locales qui attiraient beaucoup de monde des villages voisins. Ces vogues étaient l'occasion de savourer des pognes, de danser, de se courtiser, et de se laisser aller à quelques excès « *on sortait beaucoup... j'ai rencontré mon mari en allant au bal... les vogues, c'était dans chaque hameau, avec le plancher et l'accordéon... La 1ère était à Nantes, toujours dans les granges et ça prenait jamais feu... on partait en vélo et on revenait à pied* ».

Le 19 septembre, les foins finis, certains partaient en car pour honorer **la Vierge de la Salette**. « *Une fois dans l'année, on allait à la Salette : un car partait pour la Salette, c'est la seule fois où on prenait le car* ».

La rentrée scolaire avait lieu le 1^{er} Octobre. Une rentrée tardive pour que les enfants des paysans puissent aider les parents à terminer les travaux des champs. « *la veille de la rentrée, on rentrait encore les patates* » Ce n'est qu'en 1953, que la rentrée a été avancée au 15 septembre.

Le hameau de Fugières (suite)



La Toussaint (et la commémoration des fidèles défunts) se préparaient bien à l'avance : chaque famille avaient planté des chrysanthèmes dans son jardin pour fleurir les tombes « *quand on les sortait de terre, on les mettait dans une lessiveuse, selon le nombre de morts... on avait des allées complètes de chrysanthèmes* ».

À Noël, les fidèles partaient à pied à l'église de Saint-Honoré pour assister à la messe. Les enfants recevaient quelques cadeaux, d'une grande simplicité, à la hauteur des moyens de l'époque. « *on allait à pied à la messe de minuit à St-Honoré... on avait un Jésus en sucre et des mandarines, des crayons de 6 couleurs, exceptionnellement un ananas... les cadeaux, c'était plus de la part des parrains et marraines, j'avais eu un pyjama... je me souviens... Ma mère avait un harmonium, acheté dans une salle des ventes et mon père disait «encore quelque chose d'inutile, elle nous jouait des morceaux à Noël* ».

Au-delà de cette vie rythmée par les fêtes religieuses et les traditions, les anciens nous racontent d'autres bouleversements et des drames qui ont marqué les familles.

La guerre de 39-45 a plongé les familles dans la peur, elle semblait avoir été annoncée par des signes dans le ciel, prédisant la mort et l'horreur « *vers mars 1939, il y a eu l'aurore boréale, on était tous chez ma grand-mère Michon, le ciel était tout rouge, on a cru qu'il y avait le feu à Villard; la grand-mère était en furie, c'est la guerre, c'est le sang des soldats de 1914 qui ressort dans le ciel... et la guerre a éclaté en septembre* ».

Les anciens se souviennent aussi que Pétain avait instauré le salut aux drapeaux à l'école et que les parents n'acceptaient pas cette mascarade, refusant d'envoyer les enfants en classe. « *Pétain avait vendu la France, mon père ne voulait pas qu'on fasse ce salut, papa nous l'a défendu, et on n'est pas allé à l'école... Madame Andrieux, l'institutrice a dit, c'est pas grave, venez après le salut... son mari était dans la résistance* ».

On se souvient aussi que des grenoblois venaient se ravitailler et en contrepartie, offraient leurs services « *des cousins de Grenoble venaient chercher à manger contre des photos qu'on leur demandait* ».

La guerre d'Algérie (1954-1962) a aussi laissé des souvenirs amers, même si les hommes cherchent à le cacher « *ça a été l'occasion de prendre le bateau et de voir ailleurs, le grand voyage de notre vie* ». Il n'empêche que ces appelés du contingent ont été enrôlés de nombreux mois, loin de tout et que l'exotisme a vite été remplacé par l'ennui et le sentiment d'injustice. « *on n'avait jamais quitté le pays, le village de Fugières s'est vidé, les jeunes rentraient à la mine pour éviter l'Algérie... ceux qui travaillaient au fond de la mine ne faisaient que 4 mois de service parce que la France avait besoin de charbon, mais ceux qui étaient à la mine de jour pour les parcs à bois et qui s'occupaient des chevaux, c'étaient 32 mois de service* ».

Le hameau de Fugières (suite)

Les maladies et épidémies

Les anciens nous parlent aussi de leurs drames personnels : les décès de leurs parents, le fait de se retrouver orphelin très tôt, d'être placé chez un tuteur ou une tutrice « *j'ai perdu mes parents très jeune, ma mère est morte d'une broncho-pneumonie* », « *quand papa est décédé, on est descendu à Tors chez mon oncle, mon oncle avait été nommé tuteur, c'était déclaré comme ça par le notaire* », « *on était tous plus ou moins orphelins... les tantes célibataires devenaient tutrices* ». Et cette absence de parents empêchait les enfants de poursuivre des études « *après le certificat, c'était au boulot !* »

Les maladies et les épidémies entraînaient une grande souffrance « *ma mère ne devait plus avoir d'enfant, elle en est morte* », « *trop de grossesses* » « *j'ai failli mourir, j'ai eu le CROUP* », « *y'a eu une épidémie de diphtérie en 1934-35, on enlevait les peaux dans les gorges, les enfants du village mouraient, on leur faisait 4 piqûres par jour, mais ça ne suffisait pas* ». La médecine moderne et la vaccination, quoi qu'on en dise, ont depuis largement contribué à la guérison, voire à l'élimination de certaines maladies.

Et bien d'autres souvenirs...

Les souvenirs nous livrent d'autres moments plus joyeux : **les jeunes faisaient du théâtre**. Cette occupation prisée par la jeunesse fut à l'initiative d'un prêtre (et/ou de Mademoiselle Achard une aide familiale), et c'est avec l'aide de Monsieur André de la maison de jeunes de Grenoble que des pièces furent montées à Fugières comme « **Le train 6 ne s'arrête pas** » de John Essex et « **la roulotte au sortilège** » de G. Bert et J. Des Marchenelles « *on avait un livre chacun... l'hiver, quand y'avait rien à faire, fallait occuper les jeunes... la pièce s'est jouée 2 fois à Fugières, 1 fois à la Mure et 1 fois à Mens... y'avait les répétitions à la mairie tous les jeudis, Fréjus Michon disait : faut t'éclater, faut y aller, je riais parce qu'il voulait me faire épouser un garçon dans la pièce ... on jouait dans la grange aménagée de Jean Guillot, on se débrouillait pour faire des bancs* ».



Les souvenirs nous révèlent aussi d'autres aspects de la vie du siècle dernier, comme la présence du **garde-champêtre** qui allait porter les convocations, qui lisait les informations, notamment sur les travaux qui devaient se faire dans la commune. Des prestations étaient ainsi proposées aux habitants « *jusqu'en 58, on pouvait faire 3 jours de travaux, c'étaient pas des travaux forcés, mais on faisait l'entretien des chemins, on enlevait la neige, et c'était un peu payé* ».

Le maire avait l'habitude de passer voir les familles. Si besoin, les habitants se présentaient à son domicile « *quand les gens avaient besoin d'un papier, ils allaient chez le maire, il était en train de traire, et il sortait le tampon qu'il avait toujours sur lui* ».

Il existait **une forge** tenue par « le père Henri Sigaud » qui répondait aux multiples besoins de la campagne : ferrer les chevaux, souder, réparer « *presque tout le monde avait un cheval avant l'arrivée des tracteurs, il fallait leur mettre des fers* ».

Le hameau de Fugières (fin)

On se souvient encore de ces mariages opérés par l'intermédiaire du **Chasseur Français** (catalogue d'articles de chasse et de pêche de l'époque) qui publiait des annonces matrimoniales. *« c'étaient pas les réseaux sociaux, on se rencontrait après au magasin Manufrance ou à la gare de Grenoble... 8 personnes se sont mariées de cette façon-là... mais quand ils se sont rencontrés à la gare, le gars a dit à mon père, j'avais l'air d'un beau con ».*

Les « nouvelles » circulaient de différentes manières. En l'absence de télévision et de radio, c'étaient les journaux qui transmettaient les informations. *« c'était une époque où les catholiques achetaient le journal La Croix et les mineurs achetaient "les Allobroges" (ancien quotidien communiste en Isère) ».* Quelques revues complétaient *« on avait que le journal et un peu plus tard, maman achetait Paris-Match pour qu'on se cultive un peu ».*

Heureusement, d'autres canaux plus officieux, et très efficaces fonctionnaient pour se tenir au courant *« les nouvelles s'apprenaient sur le mur (en face de l'ancienne mairie), on parlait d'un qui est mort, d'un autre qui va pas tarder ».*

On a bien vu **l'importance de la religion** qui cadencait la vie tout au long de l'année, par l'intermédiaire des fêtes religieuses. Elle se manifestait également dans les pratiques religieuses auxquelles les jeunes filles (en particulier) étaient invitées à suivre *« le dimanche, fallait aller à la messe et aux vêpres, sinon, on n'était pas bien considéré ... on était de braves filles et la Maria, la Rose veillaient aussi ».*

Des concours de catéchisme étaient organisés entre les communes. C'était à celle qui en savait le plus sur les saints, la vie catholique *« le catéchisme faisait le lien entre nous, le curé nous amenait faire des concours de catéchisme, comme à Laffrey, on apprenait le catéchisme et ça donnait un plus à la commune ».*

Par manque de place, nous nous arrêtons là, et pour clore cet article et finir sur une touche joyeuse nous allons vous relater quelques histoires et anecdotes entendues dans les entretiens, nous montrant que la vie à Fugières était certes une vie de labeur, mais aussi pleine de drôlerie et de malice :

Le bouc de la Nanette : *« Le bouc tombe malade, c'était un vieux bouc qui puait, la Nanette fait venir le vétérinaire qui lui dit, faudrait l'isoler d'avec toutes ces biques qui l'animent. Nanette dit je vais le mettre au chaud dans ma cuisine, le vétérinaire lui fait remarquer que ça va être difficile à cause des odeurs, et la Nanette lui répond » « faudra bien qu'il s'y fasse » ...*

Les coquines : *« Petites, avec Edith, nous entassions le foin dans le grenier de la Louise et de la Clotilde, elles avaient peur qu'on fasse des bêtises dans le grenier et voulaient nous surveiller... D'en haut on voyait la Louise tenir l'échelle de sa nièce et d'en bas, elle lui criait "as-tu mis tes culottes", on était plié de rire. »*

Les sacrifiants arrosés : *« En revenant de fête, les jeunes avaient pris l'habitude de voler les brouettes, les pots de fleurs, les bidons, et ils les mettaient sur la croix. Ils faisaient beaucoup de bruit, ils allaient chanter les aubades dans le village, et la Louise et l'Eudoxie en avaient marre, un jour, elles ont pris leur pot de chambre, et de l'étage, elles l'ont balancé sur eux ».*

Le remords : *« Louis de Phin buvait trop et il tombait dans les fossés ; quand les enfants ou Fréjus le relevaient, il disait toujours "il est vilain de boire mon petit ».*

Vincent Galloy, artisan boulanger



Originaire de Lyon, Vincent Galloy est artisan boulanger depuis un peu plus de deux ans, installé dans son hameau de Comboursière.

Après avoir exercé dans d'autres branches professionnelles, il revient à sa passion pour le pain, comme un appel naturel avec l'envie de replonger ses mains dans le pétrin pour mélanger eau, farines et levain.



Après des études universitaires en géographie à Grenoble, il débute son apprentissage du métier lors de son service civil au sein de l'association Alliance Tournesol dans le Beaujolais.

Puis, il revient dans la région grenobloise où il rejoint le Gaec d'Allicoud, situé près d'Uriage. De la culture du blé à la cuisson du pain, il peut alors approfondir ses connaissances, bénéficier de conseils et pratiquer sa passion.

Son rythme est de trois fournées par semaine: une le mercredi matin, la seconde le jeudi et enfin la dernière le vendredi soir. Une quatrième pourrait bientôt voir le jour selon les demandes, qui sont croissantes. Il produit essentiellement des miches de un kg et des pains moulés, avec l'utilisation de différentes farines.

Une grande partie de la production de Vincent approvisionne les magasins Label Verte et le Magasin de Producteurs de La Mure, tandis que les derniers pains profitent au voisinage.

Rendez-vous dans ces magasins (soyez les plus rapides !) pour trouver votre bonheur ou en contactant directement Vincent par mail: vincent.galloy@sfr.fr



Le Comité des Fêtes



Après bientôt 3 années de restrictions sanitaires, c'est avec un immense plaisir que nous avons pu organiser de nouveau la Saint Antoine fin janvier dernier. Et cette année fut une vraie réussite car beaucoup de personnes ont répondu présentes tant au repas du midi qu'à celui du soir.

C'est en effet près de 90 personnes le midi et 180 le soir qui sont venues passer un moment convivial autour d'un bon repas animé par Michel Vittone. Ces moments de partage sont précieux pour notre commune car ils permettent de nous retrouver, petits et grands, jeunes ou moins jeunes...



Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation. C'est pour nous un investissement important et nous avons fait notre possible pour que cette journée soit réussie. Nous remercions d'ailleurs tous les membres du comité des fêtes pour le travail accompli ainsi que la municipalité qui est toujours d'un grand soutien.

Nous vous donnons rendez-vous pour la **fête des hameaux** qui aura lieu à :

Ecole de Fugières, le 21 mai 2023 à partir de 11H30.

Venez avec un plat de votre composition salé ou sucré, nous vous offrons l'apéritif !!!
L'équipe du comité des fêtes. Nous contacter : Comitedesfetessthonore@outlook.com

Le Manège à Lire



Quelques dates de la vie de la Bibliothèque depuis la fin de l'année dernière :

Le 03 décembre, alors que le marché de l'Avent battait son plein en ce samedi frisquet à la salle polyvalente de St-Honoré, la bibliothèque s'est transformée en décor d'un lieu de conte animé* : un petit garçon et une petite fille, piégés par une sorcière maléfique, parvenaient à rompre le sortilège grâce à l'aide des animaux de la forêt.

Chaque petit participant avait son rôle à jouer, qui du petit Joringel, de la petite Jorinda, de la vieille sorcière, des chats, des chouettes, des oiseaux, et tout ce petit monde parcourait la forêt en chantant.

Un petit livre était offert à chaque enfant par une autrice locale, Emilie HOUSSAIS, sans oublier les papillotes et mandarines de rigueur !

Le 04 février, le comité de lecture s'est réuni pour échanger à partir de lectures diverses et partager un beau moment de convivialité. Nous nous sommes donnés rendez-vous le samedi 25 mars à 10h à la bibliothèque.

L'assemblée Générale s'est tenue le mardi 07 mars à 20h à la bibliothèque.

Nous préparons aussi une animation au cours du week-end du 08 mai dans le cadre de la manifestation « Des Livres et Nous »

Nous vous rappelons que la Bibliothèque est ouverte à tous (gratuite jusqu'à 18 ans) le mercredi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 17h00 à 18h30

Nous vous souhaitons un printemps et des lectures enthousiasmants.

Les bénévoles du Manège à Lire,
Bibliothèque de Saint-Honoré

**inspiré d'un conte de Grimm : Jorinda et Joringel*



Le Sou des Ecoles



Le Sou des écoles est une association active sur la commune depuis 1978 et ce n'est pas près de s'arrêter !

Cette année, le Sou renouvelle son marché aux plants pour fêter les Saints de glace. Très satisfaits des plants livrés l'année passée, nous réitérons notre partenariat avec les producteurs de la ferme des aromates et des jardins de Malissols de Varcès.

Le marché se tiendra le samedi 13 mai au matin dans la cour de l'école primaire. Les bons de commande seront bientôt dans vos boîtes aux lettres ou vos boîtes mails, avec cette année la possibilité de commander en direct par internet sur :

<https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-saint-honore/boutiques/marche-aux-plants-2023>.

Pour ceux qui préfèrent courir, le Sou participera à la Skyrace des Matheysins qui a lieu le même week-end en fournissant des parts de gâteaux et des crêpes aux grands et petits coureurs. Avis aux parents cuisiniers, une après-midi « cuisinons ensemble » aura lieu le vendredi 12 mai afin que tout soit prêt pour le départ.

Avec beaucoup d'émotions, le Sou tient à remercier l'entreprise Atticora pour le prêt gracieux de ses locaux depuis 4 ans lors de « l'opération agrumes ».

Ce rendez-vous devenu important pour de nombreux habitants a été grandement facilité la première année par le prêt du parking, puis par celui des locaux de l'entreprise, où les véhicules pouvaient facilement charger les caisses d'agrumes à l'abri des intempéries. Nous tenons à témoigner notre plus vif soutien à l'entreprise face à l'incendie qui l'a ravagée dernièrement.



La Diane du Tabor



La Diane du Tabor se mobilise pleinement en 2023, nous allons vous proposer tout au long de l'année nos produits : pains, tourtes, Saint-Genix et terrines. Nous avons déjà réalisé deux fournées de pain et deux fournées de Saint-Genix le 11 mars.

Et ce n'est que le début !

Cette année reverra la fête du pain avec buvette, restauration sur place (grillades...).

Voici le tableau des journées prévues en 2023 pour les ventes :

Samedi 8 avril : **Pâques**

2 fournées de tourtes
Terrines

Samedi 12 mai : **Skyrace**

Tourtons
Saint-Genix

Samedi 10 juin : **Fête du Pain**

1 fournée de tourtes
3 fournées de pain
1 fournée de Saint-Genix
Terrines
Buvette + grillades

Samedi 2 septembre : **Avant Chasse**

1 fournée de tourtes
1 fournée de pain ou de Saint-Genix

Samedi 2 décembre : **Marché de l'Avent**

Tourtes,
Saint-Genix
Terrines



Le Dynamic Club

Notre première Assemblée Générale a eu lieu, le samedi 14 janvier à la salle polyvalente de Tors où quarante-six personnes étaient présentes.

Nous voudrions tout d'abord remercier, la Mairie de St-Honoré, en particulier, Mr le Maire Jean-Pierre Curt pour le prêt de la salle Polyvalente ainsi que ses adjoints, conseillers, et agents municipaux pour leurs aides.

Cette année, c'est avec plaisir que nous accueillons 2 nouvelles personnes au sein de notre équipe. Merci, donc à Mme Silvestrini Rolande et à Mme Guillot Annie de nous rejoindre, et je remercie aussi les autres membres de l'équipe qui ont œuvrés tout au long de l'année.

Ont été élus et réélus à l'unanimité au conseil d'administration :

Mme Terrier Marie-France, Mme Duclos Jacqueline, Mme Silvestrini Rolande, Mme Guillot Annie, Mr Michon Jean-Luc, Mr Martin Roger, Mr Billet Roger et Mr Rebreyend Philippe.

Le Bureau est constitué de :

Présidente : Mme TERRIER Marie-France

Présidente -adjointe : Mme DUCLOS Jacqueline

Trésorier : Mr REBREYEND Philippe

Trésorier-adjoint : Mr MICHON Jean-Luc

Secrétaire : Mr BILLET Roger.

A la fin de l'Assemblée Générale tous le monde s'est retrouvé autour d'une table pour trinquer à la nouvelle année et déguster les galettes des rois. Nous remercions le comité des fêtes de St-Honoré et toutes les personnes d'avoir contribué à l'achat de brioches lors de nos ventes.

Premier voyage du club au carnaval de Nice et **Fête des Citrons** de Menton le 18,19,20 février. 37 personnes, dont 22 adhérents du club étaient inscrits.



Nos rappelons que le club est ouvert à tout le monde, actifs et retraités, alors n'hésitez pas à venir nous voir le jeudi après-midi de 14h00 à 18h00 à l'ancienne école de Tors.

Adhésion pour l'année :20€

Prochaine sortie à la journée : le samedi 17 juin 2023 à Savines-Le-Lac (Serre-Ponçon).

Pour plus d'informations et pour les inscriptions (avant le 15 avril) auprès de Mme Marie-France TERRIER (coordonnées disponibles en mairie) ouvert à tous, attention places limitées.

A bientôt

L'équipe du DYNAMIC CLUB DE ST-HONORÉ

Lutte contre le frelon asiatique



D'année en année, la présence du frelon asiatique poursuit sa progression. Arrivé en France en 2004, il occupe aujourd'hui l'ensemble du territoire. De taille plus petite que le frelon européen, il mesure entre 1,7 cm et 3 cm, son thorax est noir, son abdomen orangé et ses pattes sont de couleurs jaunes aux extrémités. Le frelon européen est quant à lui de taille plus grosse entre 2,5 cm et 4 cm, son abdomen est jaune, strié de noir.

Ce frelon a un impact néfaste sur la biodiversité car c'est un prédateur féroce pour de nombreux insectes, et surtout les abeilles qui sont une excellente source de protéines pour les futures reines.

C'est également un danger pour la santé publique. Bien qu'il ne soit pas agressif envers l'homme, il peut devenir très dangereux quand le nid est menacé. La destruction d'un nid doit être l'affaire de spécialistes. Des pièges efficaces existent et doivent être placés aux alentours des ruches des apiculteurs. Les pièges « veto pharma » sont conseillés en Isère.

Pour éradiquer ce fléau, la destruction des nids ne suffit plus, il faut piéger les reines avant qu'elles ne construisent de nouveaux nids. En effet, les nouvelles reines quittent les nids à l'automne, il faut donc les détruire avant qu'elles ne construisent un nouveau nid à l'été. Ainsi le piégeage doit s'effectuer de février jusqu'à fin mai.



1

Piéger au printemps le maximum de fondatrices



2

Pour prévenir la formation des nids



3

Pour réduire la pression sur les colonies à l'automne

Le GDSA (groupement de défense sanitaire apicole) recherche par commune un ou plusieurs apiculteurs motivés pour organiser le piégeage autour des nids découverts en 2002. Contact pour les apiculteurs : apiculture.gds38@reseaugds.com

Si vous suspectez la présence de frelons asiatiques ou de nids, vous êtes invités à en faire le signalement sur le site internet suivant : www.frelonsasiatiques.fr
(sources : Communauté de Communes Matheysine, région Rhône-Alpes Auvergne)

Recette : le gigot d'agneau de Pâques



Temps de préparation : 10 min

Cuisson : 3h30

Temps total : 3h40

Ingrédients pour 8 personnes

Gigot d'agneau : 2,5 kg

Huile d'olive : 6 c à s

Herbes de Provence : 2 c à s

Trois poivres au moulin : 1 c à c

Ail : 4 gousses

Préparation :

Huiler un grand plat et y placer le gigot dans le plat, face peau vers vous, entailler la peau en la quadrillant à l'aide d'une lame fine.

Préparer dans un saladier le mélange huile, herbes, épices (pas de sel, il ferait sortir le sang et la viande serait sèche) et les gousses d'ail épluchées et écrasées.

Badigeonner (au pinceau) tout le gigot en le tournant dans le plat et en insistant sur la partie quadrillée pour que les herbes pénètrent bien dans les entailles faites dans la peau.

Pour finir :

Enfourner (en position moyenne-basse du four) pour 2h à 150°C / thermostat 5, puis 1h30 à 100/110°C (ajouter une demi-heure pour une viande cuite à cœur). Penser régulièrement à arroser le gigot avec le jus récolté au fond du plat.

Quoi de neuf ?

NOUVELLE EPAREUSE

Mi-mars, le service technique a pu réceptionner la nouvelle épaveuse. Cet outil servira principalement au nettoyage et l'entretien des chemins et au fauchage de la voirie.



GESTION DES BIENS IMMOBILIERS

Un nouveau service en ligne est accessible depuis l'espace personnel du site www.impots.gouv.fr, « Gérer mes biens immobiliers ».

Dans le détail, les propriétaires (particulier et professionnel) doivent, pour chacun de leurs logements, indiquer à quel titre ils les occupent. S'ils n'occupent pas eux-mêmes un bien, ils doivent indiquer l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023) ainsi que les montants des loyers et toutes autres modifications (changement de locataire, autorisation d'urbanisme...).

Cette déclaration dématérialisée obligatoire doit être effectuée au plus tard pour le 30 juin 2023. Tous les propriétaires de biens à usage d'habitation devront respecter cette date limite pour les déclarer. Cette obligation est valable autant pour les particuliers que pour les entreprises.

Quoi de neuf (suite)

JOBS D'ÉTÉ

Cela fait maintenant plusieurs années que la mairie recrute deux jeunes de la commune de Saint-Honoré pour effectuer des travaux paysagers et d'entretien. Le bilan étant toujours aussi positif, nous renouvelons cette proposition pour l'été 2023.

Nous proposons aux jeunes (étudiants et lycéens) de notre commune, qui n'ont pas été tirés au sort précédemment et qui ont 16 ans révolus, de poser leur candidature (lettre de motivation + CV + carte d'étudiant) par courrier ou par mail :

au plus tard pour le 30 avril 2023.

Le tirage au sort sera effectué le 5 mai 2023 à 18h.

OFFRE DE STAGES

Le conseil municipal a à cœur d'aider et d'accompagner les jeunes de la commune. Quelque soit le cursus scolaire suivi, il est actuellement difficile de trouver des stages en entreprise.

La commune propose de prendre en stage jusqu'à deux élèves simultanément, aux Services Techniques.

Les jeunes devront avoir 14 ans révolus et être en possession d'une convention de stage de leur établissement.

Vous pouvez nous faire parvenir vos demandes dès à présent pour septembre 2023.

Au-delà de ce délai, les places disponibles pourront être proposées aux jeunes des communes voisines.

DISPOSITIF DU PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Depuis le 1er janvier 2023, les trésoreries ne peuvent plus accepter de paiement en espèces. Le paiement de proximité a été mis en place et celui-ci permet à chacun de régler, auprès des buralistes agréés, en espèces jusqu'à 300 € et sans limitation de montant par carte bancaire :

- leurs impôts jusqu'à 300 € quelque soit le mode d'encaissement,
- les amendes,
- les factures hospitalières,
- les factures émises par les collectivités locales (factures d'eau, de cantine-garderie par exemple).

La liste des buralistes agréés est consultable sur le site : www.impots.gouv.fr/paiement-proximite

Sur La Mure, les deux buralistes partenaires sont :

- Le Marigny situé 2 grande Rue,
- Le Tabac Presse du Centre situé 5 Rue des Fossés.

DÉCHETTERIES

Les déchetteries communales sont ouvertes au depuis **le 1er avril 2023 et ce jusqu'au 28 octobre.**

- Le mercredi non-stop de 7h30 à 16h00.

- Le samedi matin de 8h00 à 12h00 (ouverture assurée par des élus bénévoles).

En dehors de ces horaires, vous pouvez vous rendre à la déchetterie intercommunale de La Mure. Celle-ci est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

- Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour l'année 2023, le recensement concerne tous les jeunes gens nés en 2007.

Le recensement doit être fait dans les 3 mois suivant la date anniversaire.

Pour cela se présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement vous sera alors remise. Ce document doit être minutieusement conservé car aucun double ne pourra être fourni.

Cette attestation sera demandée lors de l'inscription au permis de conduire entre autre.



En bref

Urbanisme

Novembre 2022 :

PC 038 396 22 20005 M1
GUILLOT Michel
Changement couverture toit

PC 038 396 22 20006
ALLIANCE 38 CONSTRUCTION
Construction maison individuelle

Décembre 2022 :

DP 038 396 22 20030
COLIN Samuel
Changement porte et fenêtres

DP 038 396 22 20031
ENGIE MYPOWER
Installation panneaux photovoltaïques sur
toiture

Février 2023 :

DP 038 396 23 20002
GUILLOT Benoit
Réfection toiture

DP 038 396 23 20003
GUILLOT Marinette
Réfection d'un mur

Mars 2023 :

DP 038 396 23 20005
FAUVEL Sébastien
Pose panneaux solaire sur toiture

DP 038 396 23 20006
IVANEZ Marie-Hélène
Réfection toiture



Naissances

Brayann MARTIN né le 11 janvier 2023.

Rinalda CAMPISI née le 31 janvier 2023.



Conseil Municipal du lundi 6 février 2023

-Approbation du compte-rendu de la séance du
15 novembre 2022 ;

1.Location licence IV communale – Année 2023.

2.Renouvellement convention de mise à
disposition du garage communal situé à La
Chaud.

3.Tarif 2023 transport scolaire : piscine de La
Mure.

4.Adoption Motion d'alerte sur les finances
locales.

5.Convention territoriale globale 2023-2027 :
projet social de territoire.

6.Contract à durée déterminée : Remplacement
d'un agent contractuel indisponible.

7.Modifications grille tarifaire garderie
périscolaire.

8. Demande par une administrée d'un échange
de parcelles au hameau de Combalberte.

Diverses informations.

Prochaine édition en juin 2023...

Photographe
Portraits, paysages, mariages
livre photo, calendriers, tirages d'art

Christophe Stagnetto RefletsdeNature.com

DRIVE

FERMIER

Éleveurs de père en fils depuis 1915, le GAEC de FUGIERES est heureux de pouvoir maintenant vous accueillir dans son nouveau magasin à la ferme. Nous vous proposons notre viande bovine et de veaux élevés sous la mère, des bœufs et prochainement des plats cuisinés à base de produits locaux.

Passer commande sur notre site internet et réserver votre créneau horaire sur notre drive fermier : gaec-de-fugieres.

Jours et horaires d'ouverture:
Mardi et samedi: 16 h - 19 h / Vendredi: 14 h - 19 h
Téléphone 06 70 95 52 48

TAXI de Laffrey

Valérie : valdelaffrey@gmail.com
06 37 95 15 57

Valérie Brun-Ricard
39 Les Bruyères
38350 Saint-Honoré (1500)

S.A.S.U. / N°SIREN : 849 194 808

Brigitte Debut
Créatrice de bijoux fantaisie

07 81 77 13 99
deuxperlesplusloin@gmail.com
www.deuxperles-plusloin.fr

Deux perles plus loin...

CHANT'PIZZA
Nouvel emplacement
Les jeudis soir, salle des fêtes

06 10 47 06 63

KINÉSIOLOGUE CERTIFIÉE

Jessica Verduno-Naessens

06 75 60 40 56
jessica.verduno.naessens@gmail.com
61 route du pré nouvet - Tors
Sur rendez-vous

Technique neuve et énergétique - LaKochi

Compagnie CLIMATIQUE
Chauffage - Climatisation - Sanitaires

Tel : 06.17.54.46.65 www.compagnieclimatique.fr
compagnieclimatique@gmail.com

Les gâteaux de Mimi
Délices pour tous les goûts

Mail: lesgâteauxdemimi7@gmail.com
Tél: 07 81 76 96 40

TROUSSIER-CURT 48

Votre viande de boeuf, de veau et d'agneau en direct
Présent le dimanche matin sur le marché de Pierre-Châtel

TORS - 38350 SAINT-HONORÉ - Tél. 04 76 81 11 48

ETAMINE
Jardinier - Paysagiste

Entretien raisonné et création de jardins
Aménagement de terrasses et balcons
Création de jardinières et mobiliers de jardin bois/acier

Thibault Schrickle
06.31.77.10.38
etamine@peccornil.fr

Le Relais du Tabor
vous accueille les week-ends et jours fériés

Location de YTT
Équipages en place

www.tourisme.com/location-velo-eholique-le-mont-38/
Plus d'informations au 04 76 81 11 48

Tors, le village
38-Saint Honoré

la Rebiole
Sébastien Badet
Artisan Boulanger et Cuisinier

PAIN AU LEVAIN, CUIT AU FEU DE BOIS

BISCUITS

SERVICE TRAITEUR

04.76.30.34.05 contact@rebiole.fr
e-mail: infos@rebiole.fr

CATHERINE PRIMEUR

06 30 06 50 96 06 76 81 18 96

LIVRAISON

Mardi, Mercredi et Jeudi
Selon les semaines

BURGERS MONTAGNARDS FRITES

07.84.16.64.02

Mercredi et dimanche soir
au four de Fugières

LIVRAISON POSSIBLE LE SOIR
(avec abonnement, à partir de 20€)